



EXTINCTION PROGRESSIVE DE L'AR DRONE DE 2016

OPÉRATEURS:

30/09/2020 : fin des demandes de dérogations art. 6 et 12

31/10/2020 : fin des demandes (de prolongation) d'autorisations 1A /déclarations 1B

30/11/2020 : fin des demandes de dérogations art. 13 et 14

PILOTES/INSTRUCTEURS:

31/10/2020 : Fin des examens théoriques

30/11/2020 : Fin des désignation d'examineurs pour les examens pratiques

10/12/2020 : Fin d'introduction des demandes de licences de pilotes

30/12/2020 : Fin de validité des licences d'instructeurs/examineurs accordées dans le cadre de l'AR Drone 2016

DRONES (UAS):

30/09/2020 : Fin des demandes de certificats de conformité

30/11/2020 : Fin des demandes d'enregistrement



Jusqu'au
30/12/2020



31/12/2020

RESPECT DES RÈGLES EUROPÉENNES: 3 CATÉGORIES OPEN, SPECIFIC, CERTIFIED

PILOTES :

Certificat catégorie Open A1-A3 -> Formation en ligne + examen théorique en ligne organisés par la DGTA

Certificat catégorie Open A2 -> Examen complémentaire organisé à la DGTA

Respect des zones géographiques UAS

Facilités pour les pilotes déjà en activité :

- Certificat de pilote Catégorie Open A1 et A3 -> formation en ligne + examen en ligne portant sur le règlement 2019/947 pour les pilotes de classes 1 et 2
- Certificat de pilote Catégorie Open A2 -> délivré aux pilotes de classe 1 si en possession du certificat de pilote A1/A3;
- Valorisation de l'expérience des pilotes classes 1 en catégorie Specific;

EXPLOITANTS :

Enregistrement en tant qu'exploitant d'UAS

Déclaration d'utilisation de scénario/Demande d'autorisation pour voler en Specific

Possibilité de voler suivant déclarations 1B/autorisations 1A et dérogations accordées (ou prolongées) avant le 31/12/2020 sur base de l'AR drone 2016 si respect des zones géographiques

DRONES :

Possibilité d'utiliser en catégorie Open un drone sans étiquette d'identification de classe mis sur le marché avant le 1er janvier 2023 sous conditions spécifiques (en sous-catégorie A1 s'il a une MTOM < 250g et en sous-catégorie A3 s'il a une MTOM < 25kg).

02/12/2021

EXPLOITANTS : Fin du dépôt de déclaration sur base d'un scénario standard national (si d'application)

01/01/2022

EXPLOITANTS: Fin de validité des toutes les déclarations 1B /autorisations 1A

PILOTES: Fin des facilités accordées aux pilotes sur base de l'AR Drones 2016 pour la catégorie Open

01/01/2023

DRONES: Fin de la possibilité de voler avec un drone sans marquage (C2) en sous-catégorie A2

02/12/2023

EXPLOITANTS : Fin de la validité des déclarations sur base de scénario standard national (si d'application)